

Développement durable des exploitations agricoles

En Afrique de l'Ouest, le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), le volet agricole de NEPAD est mis en œuvre conjointement avec la CEDEAO. C'est dans ce cadre, qu'il a été proposé de formuler et de mettre en œuvre des programmes d'investissement au niveau national et régional de façon à faire évoluer rapidement et positivement la situation des populations. Sept axes ont été retenus :

1. Gestion durable des terres et adaptation au changement climatique
2. Amélioration de la gestion de l'eau
- 3. Développement durable des exploitations agricoles**
4. Gestion améliorée des autres ressources partagées
5. Développement des filières agricoles et la promotion des marchés
6. Prévention et la gestion des crises alimentaires et autres calamités
7. Renforcement institutionnel.

Ces sept axes sont en harmonie avec les priorités nationales qui ont été définies dans la Stratégie de Développement Rural (SDR) du Burkina Faso qui constitue le cadre fédérateur de toutes les politiques sectorielles en matière de développement rural. Se fondant donc sur ces axes, le Burkina Faso a procédé à la formulation de son Programme National d'Investissements Agricoles (PNIA) avec la participation de toutes les compétences des ministères sectoriels en charge du développement, des instituts de recherche, des organisations paysannes, du secteur privé et de la société civile. Le PNIA se veut être pour le pays, un cadre de mise en œuvre de la politique agricole commune de la CEDEAO et du PDDAA.

Justification

Environ 75% du territoire du Burkina repose sur un socle cristallin précambrien constituant un vaste plateau latéritique. Les sols sont pauvres, fragiles et avec une faible fertilité. La capacité de rétention en eau des sols est faible alors que les érosions éolienne et hydrique sont très présentes. Les sols sont peu profonds, avec des encroûtements superficiels. Ces différentes caractéristiques ont de surcroît connu plusieurs cycles de sécheresse dans les années 70 et 80. De nos jours, une grande pression tant humaine qu'animale y est présente. En outre, l'agriculture burkinabé est dominée par des petites exploitations familiales de 3 à 6 ha qui ont des rendements généralement très faibles. En fait, les exploitations sont de plus en plus confrontées à des difficultés de divers ordres : la faiblesse de la pluviométrie qui tend à être structurelle, les moyens de production très peu modernes, le faible accès aux intrants et au financement, le caractère extensif de l'agriculture causant un appauvrissement et une dégradation des terres.

Face à ce tableau décrivant une situation peu reluisante et au regard des défis à relever concernant la modernisation de l'agriculture, il convient de mettre en œuvre ce programme dont les principales composantes sont la gestion intégrée de la fertilité des sols et le renforcement des services d'appui aux producteurs.

Le programme est une réponse à la baisse de la fertilité des sols et à la mauvaise utilisation des agrofournitures. A présent, la consommation totale d'engrais rapportée à la superficie totale cultivable est en moyenne de 9 kg d'éléments nutritifs par hectare et est principalement destinée au coton. En moyenne 8 à 35% des producteurs utilisent régulièrement des engrais. Cette situation fait de la restauration et de l'amélioration de la fertilité des sols une priorité majeure pour une production agricole durable. Au regard de cette situation et de l'existence de technologies d'amélioration durable, le programme est élaboré pour promouvoir l'utilisation accrue et efficiente des engrais minéraux et organiques en vue d'améliorer durablement la productivité agricole des sols.

Objectifs et Résultats Attendues

Les objectifs du sous programme sont définis par composante. L'objectif global de la composante « *Gestion intégrée de la fertilité des sols* » est de restaurer, améliorer et maintenir la fertilité des sols pour assurer une production agro-sylvo-pastorale durable. Celui de la composante « *Renforcement des services d'appui aux producteurs* » est d'accroître de façon durable la productivité agricole des exploitations familiales et les revenus des producteurs.

AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION OU COMPOSANTES

GESTION INTEGREE DE LA FERTILITE DES SOLS

Objectifs spécifiques :

- (i) Promouvoir la production et l'utilisation à grande échelle de la fumure organique. Dans ce sens des superficies additionnelles de 30 000 ha seront fertilisées chaque année à partir de la production de 150 000 fosses construites par an ;
- (ii) Réhabiliter l'unité de production de phosphate naturel de Kodjari en vue d'une production annuelle de croisière de 30 000 tonnes par an ;
- (iii) Promouvoir la transformation des déchets agro industriels et urbains en fumure organique pour couvrir les besoins de l'agriculture péri urbaine;
- (iv) Promouvoir l'utilisation combinée des amendements phosphatés et de matière organique sur plus de 60% des exploitations agricoles ;
- (v) Vulgariser la formule préconisée par le PAGIFS à savoir : « phosphate+ matière organique + culture porteuse + engrais minéraux + bonnes pratiques culturales » auprès 60% des exploitations agricoles ;
- (vi) Atteindre 600 000 ha de superficies utilisant de l'engrais minéral en 2015.

Coût estimatif : Le coût estimatif de cette composante est d'environ de 76 milliards de FCFA sur la période de 2009 à 2015

RENFORCEMENT DES SERVICES D'APPUI AUX PRODUCTEURS

Objectifs spécifiques :

- (i) Réhabiliter le dispositif d'encadrement pour un appui conseil ciblé en vue de couvrir les besoins d'au moins 60% des exploitations agricoles à l'horizon 2015;
- (ii) Renforcer la liaison recherche et développement agricoles par l'instauration de partenariat entre la

recherche, les producteurs et les agents de développement ;

- (iii) Couvrir 60% des besoins en semences de base pour les principales céréales et les cultures de rente ;
- (iv) Assurer un suivi accompagnement de l'entrepreneuriat agricole en vue de la promotion de micro projets et d'unités économiques en aval et en amont de la production;
- (v) Renforcer les capacités d'intervention des dispositifs d'appui conseil (public/privé) ;
- (vi) Développer la mécanisation agricole en élevant le niveau actuel d'équipements de culture attelée des producteurs qui est de 30% à 50% ;
- (vii) Réaliser le placement de 800 équipements de culture attelée et motorisée en cogestion (coopératives d'utilisation du matériel agricole CUMA);
- (viii) Faire des promotions spéciales de crédit équipement en faveur des salariés des secteurs publics et privés à raison de 3000 placements par an jusqu'en 2015 ;
- (ix) Mettre en œuvre l'opération Team 9 soit placer 700 tracteurs d'ici 2015 ;
- (x) Réaliser la formation d'artisans ruraux à la fabrication des outils du travail du sol et à l'entretien du matériel agricole.

Coût estimatif : Le coût estimatif du composant renforcement des services d'appui aux producteurs est d'environ de 115 milliards de FCFA sur la période de 2009 à 2015

Modalités de mise en œuvre

Les modalités de mise en œuvre portent sur les zones d'interventions, les groupes cibles, le montage institutionnel, les arrangements financiers et le suivi et évaluation.

Zones d'intervention

Le sous programme « Développement Durable des Exploitations Agricoles » est à l'échelle du pays. Toutefois, on note des spécificités liées aux zones agro écologiques.

Groupes cibles

Les groupes cibles sont les producteurs et leurs organisations, les acteurs du secteur privé, les groupements des interprofessions, les collectivités locales et les communautés à la base, l'Etat et ses démembrements, les partenaires techniques et financiers.

Montage institutionnel

Les institutions majeures qui interviendront dans la mise en œuvre du sous programme sont : les institutions du secteur public, les institutions financières, les opérateurs

privés, les Organisations Non Gouvernementales et les organisations des producteurs.

Arrangements financiers

Pour la mise en œuvre du sous programme, les arrangements financiers reposeront sur les principes de la participation et du cofinancement des différentes parties prenantes.

Suivi évaluation

En matière de suivi évaluation l'accent sera mis sur les résultats obtenus mais aussi sur l'impact environnemental et socio économique du sous programme.

Estimation du coût

Le coût estimatif du sous-programme est de 191 milliards de FCFA. Les financements visant les projets et programmes relatifs au développement durable des exploitations agricoles sont presque inexistant, par conséquent le financement à rechercher pour la mise en œuvre des composantes de ce programme est estimé à 191 milliards de francs CFA.

Tableau 1 – Coûts programme 3: Développement durable des exploitations agricoles (milliards de FCFA)

AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION	Coûts par année							Coûts Totaux
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
1. Gestion intégrée fertilité sols	14	14	11	10	9	9	9	76
2. Renforcement des. services appui aux producteurs	20	20	15	15	15	15	15	115
TOTAL	34	34	26	25	24	24	24	191